

Protestantisme



Pr. Jacques Hostetter-Mills
Master en Théologie
Faculté Universitaire de Théologie Protestante de Bruxelles
D.E.S. en Sciences Criminologiques
D.E.A. en Etude des Religions et de la Laïcité
Université Libre de Bruxelles

Introduction

Dans la mesure où le protestantisme se différencie, historiquement parlant, du catholicisme romain, il est opportun, pour la clarté de l'exposé, de se référer d'abord à ce qui constitue les points décisifs de l'opposition séculaire.

La séparation du catholicisme romain date du 16^e siècle, mais les « réformateurs », seulement désireux de corriger les erreurs de leur église, ne pensaient pas être obligés de la quitter. Force est de constater qu'au point de vue institutionnel, les divergences doctrinales se sont accentuées. Il est heureusement possible aujourd'hui de vivre ces oppositions de manière sereine et enrichissante pour les deux parties.

Les recherches généreuses et patientes de l'œcuménisme (les protestants regrettent que les catholiques romains ne font pas partie du Conseil Œcuménique des Églises) ne doivent pas oblitérer un débat qui exige autant de lucidité que de confiance réciproque. Mieux vaut une opposition franche, reconnue et assumée qu'un dialogue qui sombre dans la confusion.

Chapitre 1

Le Protestantisme, un triple refus par rapport au Catholicisme romain

Un triple refus résume le désaccord entre les protestants et Rome. Ce triple refus peut être exprimé dans une formule mnémotechnique lapidaire : un homme, une femme, une chose ; à savoir : le pape, Marie, la Messe.

1. Un homme, le pape

L'institution pontificale est l'image, par excellence, d'un système d'autorité, d'une hiérarchie, d'une institution pyramidale que le protestantisme récuse parce qu'il n'en trouve aucune justification ou fondement dans les Écritures judéo-chrétiennes.

Le ministère exercé dans la tradition protestante, s'il se veut évangélique, fidèle, apostolique, ne saurait être invalidé du seul fait qu'il ne s'inscrit pas dans une lignée où les évêques seraient les seuls successeurs légitimes et autorisés des apôtres. L'étude objective des faits montrent d'ailleurs que cette succession est loin d'être assurée et que bien des critères, autres que spirituels, ont été pris en compte...

Notons que dans l'Église Protestante Unie de France (E.P.U.d.F.), le pasteur est choisi et élu par sa communauté. Sont inscrits au rôle pastoral les hommes et les femmes porteurs d'une licence universitaire en théologie protestante. Les textes bibliques stipulent que pour accéder à l'épiscopat, il faut être marié et bien administrer sa propre famille, enfants compris... Les protestants sont donc très étonnés de voir leurs coreligionnaires opter pour l'unique formule du célibat obligatoire.

2. Une femme, Marie

Les protestants ont pour Marie tout le respect que l'on doit porter à la mère de Jésus mais rejettent sans la moindre ambiguïté tout culte qui s'adresse à une Marie déifiée, élevée au rang d'une véritable déesse. Aux yeux des protestants, le culte marial et celui des saints contredisent et dénaturent le strict monothéisme.

Fidèles aux Écritures judéo-chrétiennes, les réformés affirment qu'il n'y a qu'un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, un homme, le Christ Jésus qui s'est donné en rançon pour tous (confer : 1 Timothée 2, versets 5 et 6). Le différend s'est aggravé par deux « nouveaux » dogmes : celui de l'Immaculée Conception qui affirme que Marie n'a pas connu le péché originel ce qui est contredit par le message biblique (Pie IX en 1854) et celui de l'Assomption de Marie promulgué par Pie XII en 1950, au milieu du 20^e siècle !

Les protestants regrettent que la piété mariale et le culte des saints, dans le cadre de l'Église catholique romaine et de l'Église orthodoxe, gardent une place considérable, voire prépondérante.

3. Une chose, la Messe

Ce que le protestantisme unanime récuse, c'est l'idée du sacrifice de la messe. C'est-à-dire cet acte par lequel un prêtre seulement, du fait de son ordination, peut transformer le pain et le vin de la Cène en véritable corps et véritable sang de Jésus le Christ. Fidèle au témoignage biblique, le protestantisme n'admet qu'un seul sacrifice, qui a eu lieu une fois pour toutes (confer : Hébreux 10, verset 10) et qu'il n'est au pouvoir de personne de reproduire.

Dans le protestantisme, tout laïc est habilité à célébrer la Cène. Rappelons d'ailleurs que le pasteur protestant est un laïc, nullement un prêtre. Sa qualité première est d'être un « docteur des Écritures ». Pour cette raison, il étudie (notamment) à l'université les langues bibliques (hébreu et grec), ainsi que l'exégèse historico-critique, l'art oratoire, la philosophie et la théologie.

Réserves

Si cette définition comporte certains avantages, concision, clarté, mémorisation aisée, elle comporte aussi un inconvénient majeur : on voit ce que les réformés nient, mais on ne voit pas ce qu'ils affirment. Il est donc judicieux de recourir en outre à une autre définition mettant en exergue les principes fondamentaux du protestantisme.

Par ailleurs, cette définition ne souligne pas le nombre important et décisif de points qui unissent catholiques et protestants, fidèles à une même religion : la religion chrétienne qui s'origine dans la Première Alliance (la TaNaK ou Bible juive) et culmine en Jésus le Christ (Nouvelle Alliance).

Chapitre 2

Le protestantisme, trois grands principes

Les principes du protestantisme ne définissent pas sa doctrine mais l'orientent de manière fondamentale. Insistons sur le fait que, pour les réformés, il n'y a pas de religion protestante, mais

une seule religion dans le cadre du christianisme : la religion chrétienne comportant plusieurs familles, catholiques romains, orthodoxes, anglicans, protestants, etc.

Seule une dogmatique chrétienne étant concevable, les « familles » devraient se contenter d'énoncer des principes, non des dogmes contraignants... Répétons-le, le seul fondement du protestantisme est celui du christianisme tout entier, à savoir Jésus le Christ : « *Quant au fondement, nul ne peut en poser un autre que celui qui est en place : Jésus le Christ* » (1 Corinthiens 3, verset 11).

1^{er} principe : « Sola Scriptura »

La seule autorité reconnue, en matière de foi, de doctrine et d'éthique chrétienne, est celle des Écritures et non celle des hommes. Le pape, un évêque, un concile, un synode protestant, un théologien, un fidèle quel qu'il soit, ne peuvent en aucun cas être investis d'une autorité qui revient exclusivement aux écrits bibliques.

Mais attention, il ne s'agit pas de remplacer une infaillibilité par une autre. Les protestants sont parfaitement conscients que les Écritures judéo-chrétiennes sont des écrits humains qui ne peuvent être reconnus comme parole divine que par la foi.

« La Bible » n'est pas une idole, mais la source historique incontournable de la connaissance chrétienne. La prééminence des Écritures par rapport aux Églises, aux traditions chrétiennes et à la dogmatique, est du même ordre que celle qu'on attribue à la source par rapport au fleuve qui en découle. Le fleuve est toujours menacé d'être pollué par rapport à la source qui est davantage pure.

Le protestantisme ne s'oppose pas à la papauté, au dogme de l'infaillibilité pontificale, au culte marial ou à celui des saints, à la messe catholique, de façon gratuite ou nihiliste. Les réformés s'opposent parce qu'ils considèrent, en âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes, que ces éléments ne trouvent aucun fondement réel dans les écrits bibliques.

Dès lors, ils posent fermement la question que l'Évangile selon Matthieu attribue à Jésus : « *Et vous, pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu au nom de votre tradition* » (Matthieu 15, verset 3).

Dans la mesure où l'autorité des Écritures est la sauvegarde de l'autorité de l'Église, c'est cette dernière qui doit être soumise aux écrits bibliques, et non les écrits qui devraient être soumis à l'Église.

2^e principe : « Sola Gratia – Sola Fide »

Pour les protestants, et ceux-ci supposent que pour tous les chrétiens il en va de même, l'Évangile, la Bonne Nouvelle, est celle de Dieu qui, en Jésus, nous libère de nos aliénations, à savoir du péché, et du non-sens ou de l'absurde, à savoir de la mort. Nous ne pouvons nullement, par nos actions et par nos œuvres, obtenir ou même mériter le salut. Il est un don gratuit.

Dès lors, si nous accomplissons des œuvres, ce n'est pas pour être aimés de Dieu mais parce qu'Il nous a aimés en premier (confer 1 Jean 4, verset 19). Dans ce contexte, nos œuvres sont totalement désintéressées ; elles ne sont pas le fruit d'un calcul, mais d'une reconnaissance.

Seule la grâce de Dieu sauve (« Sola Gratia ») et cette grâce, gratuite, ne peut être reçue que par la foi seule (« Sola Fide »). Ne nous y trompons pas, personne ne peut croire à ma place et, en ce sens, la foi est bien ma foi, mais ce qui la fonde m'est extérieur, est en Dieu. Autrement dit, la foi elle-même ne saurait devenir notre œuvre, elle est – elle aussi – don de Dieu.

Les réformés sont également très perplexes par rapport à l'expression « avoir la foi ». La foi n'est pas un avoir, mais plutôt un refus de tout avoir : dépossession, écoute, réponse, accueil, humilité... Croire, c'est vivre d'une certaine façon, selon certains idéaux et valeurs, et non pas posséder quelque chose, avec le danger de garder cela pour soi ou d'en circonscrire l'accès.

On ne peut réduire la foi à un ensemble de croyances ; on aurait ainsi la foi comme on posséderait un brevet d'orthodoxie et une assurance tous risques sur l'au-delà... Rappelons cette évidence, il ne suffit pas de croire que Dieu existe (croyance) pour croire en Dieu (foi).

Toute l'expérience de Luther au couvent est d'avoir réalisé que nul être ne peut se sauver par lui-même, et cette découverte se confondit pour lui avec celle des Écritures : « *C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi ; vous n'y êtes pour rien, c'est le don de Dieu. Cela ne vient pas des œuvres, afin que nul n'en tire orgueil* » (Ephésiens 2, versets 8 et 9).

3^e principe : « **Testimonium Spiritus Sancti** »

Le témoignage intérieur de l'Esprit & la liberté de conscience

Comme l'explique très bien Jean Calvin, l'Esprit inspire les écrivains sacrés et, simultanément, est susceptible d'inspirer les lecteurs pour entendre dans ces écrits une Parole de Dieu pour eux.

Ceci va de pair avec les célèbres paroles, attribuées à Martin Luther ; prononcées lors de sa comparution à la diète de Worms en 1521 : « ... à moins qu'on ne me convainque par des attestations de l'Écriture ou par d'évidentes raisons, car je n'ajoute foi ni au pape ni aux conciles seuls, puisqu'il est clair qu'ils se sont souvent trompés et qu'ils se sont contredits eux-mêmes, je suis lié par les textes scripturaires que j'ai cités et ma conscience est captive des paroles de Dieu. Il n'est ni sûr ni honnête d'agir contre sa propre conscience. Je ne puis autrement, me voici, que Dieu me soit en aide ».

Ces paroles du réformateur allemand, écrit le Professeur Laurent Gagnebin (« *Le Protestantisme, ce qu'il est et ce qu'il n'est pas* » *La Cause – Paris 1984 – p. 40*), proclament les droits de la conscience. Si la règle de l'Écriture nous renvoie à l'autorité de la source scripturaire des temps bibliques, le témoignage intérieur du Saint-Esprit nous renvoie, lui, à cette liberté de la conscience où il faut reconnaître la 3^e principe du protestantisme.

Cette reconnaissance de l'œuvre de Dieu en nous et pour nous est personnelle. Personne ne peut, par une autorité extérieure et officielle, se substituer d'une part à cette illumination venue de Dieu et, d'autre part, à cette conviction intérieure, seule vraiment mienne.

Entre les risques de l'autorité contraignante, aboutissant aux privilèges exorbitants et dangereux de l'infailibilité, et ceux de la liberté, aboutissant parfois aux privilèges excessifs du libre examen, le protestantisme a choisi les risques de la liberté.

Remarque

Ces trois principes, ci-dessus proposés, sont immuables dans le protestantisme. Ils définissent son identité depuis la Réforme. Ceci mérite d'être souligné car le protestantisme, dès lors, apparaît comme beaucoup moins épars et varié que certains voudraient le faire croire.

Interprétant librement les paroles de Leibniz répondant à Bossuet : « *Il nous plaît, Monseigneur, d'être de cette Église toujours mouvante et variable...* », nous ajoutons : ce n'est pas parce que le protestantisme affirme que l'Église est toujours à réformer qu'il faut en déduire qu'il se construit sur des sables mouvants. Au contraire, il se veut bâti sur le roc des Écritures judéo-chrétiennes et reste fidèle à des principes fondamentaux qui font à la fois son identité et son unanimité.

Chapitre 3

La modernité du protestantisme

Reconnaissons-le, parler de succession apostolique ou de culte marial, des rapports des Écritures à la tradition, du témoignage intérieur de l'Esprit, n'a pas, pour l'homme d'aujourd'hui une véritable force d'appel. Les protestants, en ce début de 3^e millénaire, proposent une réflexion qui, n'infirmit rien les précédentes, correspond mieux aux préoccupations réelles de nos contemporains. Il ne s'agit pas tant de parler ici de l'actualité du protestantisme, que de sa modernité.

C'est à dessein que le titre de ce chapitre inclut un terme et non l'autre. En effet, le protestantisme n'a pas pour souci principal d'être actuel, mais d'être interpellant et le plus vrai possible. Il ne s'agit pas d'être à la mode, vite démodée, mais de montrer comment le protestantisme d'hier, d'aujourd'hui et de demain, répond à des exigences qui rejoignent précisément les attentes les plus fondamentales de l'homme moderne.

À la suite du Professeur Laurent Gagnebin déjà cité, trois données essentielles nous semblent illustrer avec à propos la modernité de la pensée réformée. Le protestantisme favorise et encourage un esprit et des structures démocratiques, la liberté de la recherche et la simplicité.

1. Un esprit et des structures démocratiques

Le protestantisme ne connaît aucune hiérarchie comparable à celle de l'Église catholique romaine. Ses pasteurs ne sont investis d'aucun pouvoir particulier qui échapperait aux simples fidèles. Seuls les deux sacrements, dont l'instauration est attribuée à Jésus par les auteurs bibliques, sont célébrés. Le pasteur n'est donc pas ordonné, même si son ministère est spécifique.

Dans les faits, le protestantisme est régi par un système d'assemblées et de synodes, auxquels participent des pasteurs certes, mais souvent en plus grand nombre des membres d'églises, hommes et femmes (rem. : le pastorat est largement ouvert au ministère féminin). Tout pasteur, tout « Conseil » d'instances protestantes est régulièrement élu par la base.

Dans l'immense majorité des cas, le protestantisme a favorisé et soutenu, à travers son histoire et sa pensée, l'émergence de l'esprit démocratique et de la tolérance.

2. La liberté de la recherche

Le protestantisme n'a jamais connu de « Nihil obstat », d'« Imprimatur », ou d'« Index ». La liberté de la recherche, en tous domaines, qu'aucun a priori sectaire ou dogmatisme ne sauraient limiter, est une revendication centrale dans la pensée réformée, tant pour elle-même que pour autrui. Comme l'écrit avec pertinence le théologien Alexandre Vinet dans son « Essai sur la manifestation des convictions religieuses et sur la séparation de l'Église et de l'Etat » (Paris 1858, « Les Editeurs », p. 393) : « La vérité sans la recherche de la vérité, n'est que la moitié de la vérité ».

Cela ne veut pas dire que le protestantisme permet de dire, d'écrire ou de faire, en matière de théologie chrétienne, n'importe quoi ; nous avons montré plus haut qu'il est régi par sa fidélité aux Écritures et par des principes fondamentaux, mais ce qu'il faut souligner c'est que là où l'erreur n'est pas libre, la vérité ne l'est pas non plus. Ici encore, A. Vinet énonce une formule qui nous semble profonde : « Là où l'incrédulité est impossible, la foi est impossible aussi » (op. cit. p. 216).

3. La simplicité

Le culte réformé est le plus dépouillé de tous les cultes chrétiens. Ce souci de dénuement est associé à un style direct qui a conduit les réformateurs, dès le 16^e siècle, à s'exprimer dans la langue de leurs interlocuteurs. Cette simplicité protestante, qui n'exclut ni la solennité, ni la dignité, ni la beauté, se méfie des cérémonies pompeuses et d'un décorum trop voyant. Le protestant y flaire une facticité, une artificialité et une vanité toujours possibles, qui lui semblent contraires au message des prophètes et de Jésus de Nazareth.

Croyants ou incroyants, les hommes et les femmes d'aujourd'hui ressentent profondément que l'Évangile d'un homme, terminant sa vie crucifié sur une croix, ne peut pas être synonyme de fastes, de richesses ou d'honneurs. Si grandeur il y a, elle lui vient d'ailleurs...

Réserves

Ce troisième chapitre montre qu'il appartient aux uns et aux autres de se rappeler qu'une définition n'est pas, dans le domaine de la religion et de la foi, une abstraction gratuite, mais correspond à une vie entière, à un choix et à un engagement, dont le retentissement devrait marquer non pas tant l'histoire des doctrines et la conduite et les actes posés jour après jour sur la route de la vie.

On pourrait bien sûr aller plus loin et montrer, par exemple, toute l'importance du concept de laïcité dans la pensée réformée, mais est possible aussi, et c'est notre choix, de nous en tenir à cela en redisant, à la suite du Professeur L. Gagnebin : « Finalement, la meilleure définition que l'on puisse donner du protestantisme sera toujours celle du protestantisme que l'on vit personnellement, de manière concrète, quotidienne, au cœur de son existence et au cœur de son cœur... » (op. cit. p. 60).

Conclusion

Évangile & Liberté, telle est la formule qui nous offre en deux mots clés l'essentiel de la pensée réformée. Le terme « Évangile » nous conduit à cette référence, primordiale et incontournable, aux Écritures judéo-chrétiennes qui expliquent à la fois : la séparation avec le Catholicisme romain, les trois principes du protestantisme, et même sa modernité, qui ne peut être comprise qu'en référence à l'exemple fondateur de Jésus reçu comme Christ.

Le terme « Liberté », lui, nous renvoie directement aux droits de l'homme, droits que tous les prophètes des Écritures judéo-chrétiennes, Jésus y compris, ont invariablement défendus, et à cette libération, première et décisive aux yeux des réformés, où culmine la « Bonne nouvelle » d'un Dieu qui nous aime en Jésus le Christ.

Pr. Jacques Hostetter-Mills

Pasteur de la Communauté Protestante de Vendée-Ouest

Église Protestante Unie de France

Ex-Pasteur de l'Église Protestante de Liège

Église Protestante Unie de Belgique

Conférencier Universitaire

Ce texte est librement adapté (avec l'autorisation des auteurs)

du remarquable ouvrage des professeurs André Gounelle et Laurent Gagnebin,

paru dans la collection « Signes et visages » : « Le Protestantisme, ce qu'il est et ce qu'il n'est pas ».

(Paris, La Cause Editeurs)